

FORFAIT HALO SFR PRO 10€/mois

Mise à jour en Août 2019

Nom et Nature de l'offre

Forfait HALO SFR PRO 10€/mois : appels, SMS/ MMS

Forfait : contrat d'abonnement fixant le montant invariable des communications à payer mensuellement.

Dès que les communications sont épuisées les dépassements du forfait sont possibles sans action particulière de l'utilisateur. Il est redevable des communications passées au-delà du forfait ou hors forfait. Ces communications apparaîtront sur sa facture.

Sous conditions d'éligibilité

La Formule HALO SFR PRO 10€ /mois est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de SFR Mayotte : GSM, GPRS, EDGE, 3G, 3G+, et 4G.

Le détail des couvertures réseaux est disponible en point de vente ou sur www.sfr.yt.

Tarifs depuis Mayotte

Forfait HALO SFR PRO 10€/mois

PRIX €CO[i] PRIX-sans mobile subventionné et sans engagement de durée	10€/mois
PRIX AVEC MOBILE[i] Prix avec mobile subventionné et avec engagement de durée de 12 ou 24 mois	15€/mois
Temps de communication maximum vers fixes et mobiles Mayotte, Réunion, métropole et DOM**	Jusqu'à 1 Heure
Appels vers Mayotte, Réunion, métropole et DOM (au-delà du forfait) (1)	0.25€ / min
Appels Visio vers mobiles Mayotte, Réunion et métropole (2)	0.49€/min
Appels vers fixes et mobiles Comores, Zone Europe, USA & Canada (2)	0.39€ / min
Appels vers Madagascar, Afrique du Sud, Maurice et reste du monde(2)	0.49€ / min
Appels intraflotte vers les forfaits Halo SFR PRO du même titulaire, à Mayotte (3) (4)	Illimités
SMS vers tous les opérateurs Mayotte, Réunion et métropole, MMS vers tous les opérateurs Réunion, SFR métropole, SFR Mayotte et Only Mayotte (5)	500 SMS/MMS inclus par mois
SMS vers mobiles Mayotte, Réunion et métropole, au-delà des 500 inclus (6)	0.10€ / SMS
SMS vers autres opérateurs (6)	0.15€ / SMS
MMS au-delà des 500 inclus et vers autres destinations (5) (6)	0.30€ / MMS

Prix de l'offre

Pour l'utilisation de ces services en dehors de Mayotte, des tarifs et conditions spécifiques s'appliquent. Tarifs disponibles en point de vente ou sur www.sfr.yt

Durée d'engagement

Sans engagement dans le cadre d'une souscription sans prise de terminal subventionné **ou avec Engagement de 12 ou 24 mois** si la souscription est liée à la prise d'un terminal subventionné.

Description de l'offre

Tous les mois :

• Jusqu'à 1 heure d'appel vers fixes et mobiles Mayotte, Réunion, Métropole et DOM** (hors Visio, numéros surtaxés et certains services) • 500 SMS vers les mobiles Mayotte, Réunion, Métropole et DOM* / MMS vers mobiles SFR Mayotte et ONLY Mayotte, Mobiles Réunion et SFR Métropole inclus (hors SMS/MMS surtaxés et numéros courts)

Avantages de l'offre : • Tarification unique vers les fixes et Mobiles Mayotte, Réunion et métropole • Report du crédit non consommé (dans la limite du doublement du temps inclus dans le forfait initial) • Appels vers l'international simplifié en 2 zones d'appels correspondant à deux tarifs. • Appels intraflotte mobiles en illimité à Mayotte 24H/24 vers les forfaits HALO SFR PRO du même titulaire (3) (4)

Description des services annexes inclus

Inclus dans votre formule :

• Répondeur SFR gratuit depuis Mayotte • Présentation du numéro (si le correspondant l'autorise) • Info conso gratuit au 950 depuis une ligne SFR Mayotte • Double appel • Renvoi d'appel • Accès au programme de fidélité SFR Avantages Entreprises • Facture sur internet
Gratuit, à la demande : • Liste Ivoire (non affichage de votre numéro lors des appels voix) • Liste Rouge (non référencement de vos coordonnées dans les annuaires)

Décompte des communications incluses

Depuis Mayotte : Facturation à la seconde, dès la première seconde vers Mayotte, Réunion et métropole.
Facturation à la seconde après la première minute indivisible vers l'international.

Caractéristiques de l'internet mobile	Internet mobile non-accessible avec la formule HALO SFR PRO 10€/mois
Frais additionnels	SFR se réserve le droit de demander un dépôt de garantie pouvant aller jusqu'à 760€ TTC lors de la souscription d'une ligne, dans les conditions énoncées à l'article 4 des conditions générales d'abonnement, disponibles en point de vente et sur le site www.sfr.yt . En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement, des frais de résiliations peuvent être appliqués. Voir article 12 des conditions générales d'abonnement disponibles en point de vente et sur le site www.sfr.yt
Caractéristiques Techniques/ Equipements	GSM, GPRS, EDGE, 3G+, et 4G (sous réserve de disposer d'un mobile compatible)
Service Clients	Service Client accessible du lundi au samedi de 8h à 21h. au 976 depuis votre mobile SFR (appel gratuit) ou au 0639 69 2000 depuis un poste fixe (coût d'un appel local, au-delà du temps d'attente gratuit)
Conditions de résiliation	A l'issue de sa période minimale d'engagement, l'abonné peut résilier son contrat en appelant le service client. Lors de cet appel, le Service Client confirme à l'abonné la prise en compte de sa demande qui sera effective sous 10 jours. Voir l'article « FIN DE CONTRAT - RESILIATION » dans les conditions générales en vigueur disponibles en point de vente ou sur sfr.yt

(1) Temps maximum d'appel sur la base du crédit de communication mensuel utilisé exclusivement pour une utilisation depuis Mayotte. Facturation, à la seconde, dès la 1ere seconde (hors Visio, numéros surtaxés et certains services). (2) facturation à la seconde, au-delà de la première minute indivisible. Décompté hors forfait (3) Sous réserve de ne pas dépasser 3 heures par appel (au-delà, l'appel étant décompté du forfait ou bien facturé au-delà) (4) L'intraflotte mobile est disponible dès 2 lignes en forfait Halo SFR PRO. (5) Sous réserve de l'ouverture du service par l'opérateur. Service dépendant du réseau, des caractéristiques du mobile utilisé et des formats de contenus supportés. Les SMS et MMS décomptés du forfait sont des SMS/MMS interpersonnels non surtaxés, hors SMS/MMS chat et chat wap. Les SMS sont des SMS courts de 160 caractères maximum. L'utilisation de caractères spéciaux réduit la limite du nombre de caractères par texto pouvant entraîner l'envoi de plusieurs SMS au lieu d'un seul. Les SMS et MMS sont réservés à un usage interpersonnel strictement privé. SFR se réserve le droit de couper l'accès aux SMS et MMS illimités dans le cadre d'un usage abusif. (6) décompté hors forfait